**Reconnaissance de carrière**

**Persillier – Lachapelle**

**Paramètres à respecter**

**Vous devez OBLIGATOIREMENT respecter TOUS les paramètres qui suivent :**

* Respectez le gabarit qui vous est donné aux pages suivantes.
* Assurez-vous d’avoir couvert chacun des six critères d’évaluation présentés dans le dossier de candidature des Prix d’excellence et de respecter le maximum de pages par critère. Voir l’annexe pour les critères d’évaluation.
* Utilisez la police de caractère « Times New Roman ». Les titres doivent être en 12 points, caractères gras, le texte en 12 points, interligne simple et 6 points après les paragraphes et les marges (gauche, droite, haut et bas) à 3 centimètres.

**Avant d’expédier le dossier de candidature, assurez-vous que votre envoi comporte chacun des éléments suivants :**

* La fiche d’information complétée.
* Le dossier de candidature d’un maximum de 10 pages.
  + Remplir la case d’identification, dans le haut de chaque page.
  + Bien joindre la page portant sur l’attribution de la bourse. Notez que le numéro d’assurance sociale et l’adresse personnelle de la personne candidate sont nécessaires dans tous les cas au versement de la bourse.
  + Ne pas oublier de rédiger et de joindre le résumé du dossier de candidature d’un maximum de 1 page.
* Le curriculum vitae de la personne (veuillez ne pas inclure la liste des publications de la personne).
* Trois lettres officielles appuyant la candidature **ayant des signataires de divers milieux**, par exemple de la direction des établissements ou des organismes communautaires où cette personne a fait carrière, d’associations professionnelles, de mouvements syndicaux ou sociaux, etc. Les lettres doivent démontrer le rayonnement de la personne candidate et préciser en quoi la personne mérite ce prix.

**Toutes les candidatures au prix Reconnaissance de carrière Persillier-Lachapelle devront être reçues par courriel au plus tard le 18 janvier 2024 à 16 heures au ministère de la Santé et des Services sociaux.**

Le courriel doit être envoyé à l’attention de la coordonnatrice nationale des Prix d’excellence, madame Marie-Pierre Noël ([marie-pierre.noel@msss.gouv.qc.ca](mailto:marie-pierre.noel@msss.gouv.qc.ca)).

|  |
| --- |
| * Aucune annexe ne sera acceptée; * Aucune copie papier ne sera acceptée. |

DESCRIPTION DU PRIX

Les prix Reconnaissance de carrière Persillier-Lachapelle reconnaissent l’engagement de personnes à l’amélioration des soins et des services de santé et de services sociaux du Québec. Ils soulignent la carrière exceptionnelle que ces personnes ont menée au sein du réseau des établissements ou des organismes communautaires.

Ces prix ont été nommés ainsi en l’honneur du Dr Emmanuel Persillier-Lachapelle. Né à Montréal en 1845, il fut l’un des précurseurs du mouvement social et communautaire. Dévoué à son malade, préoccupé par l’enseignement clinique et la recherche, administrateur habile, le Dr Persillier-Lachapelle a mis toutes ses compétences et ses qualités humaines et professionnelles au service de la médecine, des malades, des hommes et des femmes de sa communauté. Le Dr Persillier-Lachapelle est décédé en 1918.

**Définition**

Deux prix Reconnaissance de carrière seront décernés à des personnes qui auront contribué de façon exceptionnelle au développement et à l’amélioration des services de santé et des services sociaux :

* l’un sera octroyé à une personne ayant œuvré principalement dans le réseau des établissements;
* l’autre sera octroyé à une personne ayant œuvré principalement dans le réseau des organismes communautaires.

Ces lauréats auront marqué leur environnement et auront démontré leurs qualités humaines et professionnelles par des actions, des initiatives et des réalisations hors du commun. Leur carrière aura été consacrée à l’amélioration de la qualité des soins et du bien-être de la population ainsi qu’au développement et à l’amélioration des services offerts à la population.

Un prix d’excellence ainsi qu’une bourse seront remis à chacun des deux lauréats. Ces derniers ne devront toutefois pas utiliser la somme reçue de manière à entraîner des dépenses récurrentes. De plus, ils devront s’engager à remettre un minimum de 65 % de la bourse reçue à une organisation ou une fondation à but non lucratif offrant la majorité de ses services en santé et services sociaux.

**Particularités d’admission**

* Œuvrer ou avoir œuvré au sein d’un établissement ou d’un organisme communautaire du réseau de la santé et des services sociaux.
* Avoir passé la majorité de sa carrière à travailler dans le domaine de la santé et des services sociaux.
* Ce prix ne peut être décerné à titre posthume.

**Catégorie RECONNAISSANCE DE CARRIÈRE PERSILLIER – LACHAPELLE**

**Partage de la bourse**

|  |
| --- |
| **Un minimum de 65% de la bourse allouée aux lauréats devra être réinvesti dans une organisation ou une fondation à but non lucratif au choix de la personne candidate. L’organisation ou la fondation ciblée doit œuvrer en majorité dans le domaine de la santé et des services sociaux.**  **Précisez les coordonnées de l’organisation ou de la fondation choisie, ainsi que les modalités de partage de bourse désirées.** |
| \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Nom de l’organisation ou de la fondation à but non lucratif  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Adresse complète de l’organisation ou de la fondation à but non lucratif  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Numéro d’entreprise du Québec (NEQ)   * 100 % à l’organisation ou à la fondation choisie; * 65% à l’organisation ou à la fondation choisie, et 35% au candidat * Autre. Veuillez préciser \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_   **Veuillez nous fournir les informations suivantes à propos de la personne candidate afin de permettre le versement de la bourse :**  *Numéro d’assurance sociale : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*  *Adresse civique personnelle : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_* |

**Résumé**

|  |
| --- |
| **Résumé de la candidature** (1 page maximum) |
|  |

**Dossier de candidature**

|  |
| --- |
| **Compétences professionnelles (1½ page maximum)** |
|  |
| **Engagement personnel (1½ page maximum)** |
|  |
| **Humanisme (1½ page maximum)** |
|  |
| **Initiative et créativité (1½ page maximum)** |
|  |
| **Réalisations particulières sur une période prolongée (2 pages maximum)** |
|  |
| **Retombées des réalisations dans la communauté (2 pages maximum)** |
|  |

logo_prix_ecellence

**Annexe**

**Questions et critères de la grille d’évaluation utilisée par les jurys**

|  |
| --- |
| **Résumé** |
| * Faire valoir l’exemplarité de la personne candidate dans un résumé présentant sa carrière brièvement. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Questions et indications** | **Critères d’évaluation** | **Pondération** |
| **1 - Compétences professionnelles**   * *Dresser un portrait des compétences professionnelles de la personne.* | * Les compétences dans le domaine de la santé et des services sociaux sont mises en évidence. * Les compétences sont diversifiées et basées sur plusieurs années d’expérience identifiées. * Les compétences incluent des savoirs théoriques, pratiques, méthodologiques, relationnels et humains. | 15 points |
| **2 - Engagement personnel**   * *Démontrer comment la personne s’est engagée personnellement dans son milieu, dans sa communauté.* | * Le niveau d’implication de la personne candidate est élevé et vise l’amélioration des soins et services offerts en santé et services sociaux, et l’amélioration de l’état de santé de la population. * La personne candidate s’est impliquée auprès de son organisation, mais également auprès de la population et de sa communauté. | 15 points |
| **3 - Humanisme**   * *Démontrer les valeurs humaines de la personne dans son cheminement de carrière, en quoi ses choix et ses réalisations visent le bien-être humain.* | * Les différentes valeurs humaines de la personne candidate et leurs impacts sur ses choix de carrière sont expliqués. * La personne candidate a effectué des choix priorisant le bien commun à l’intérêt individuel. * Les choix et les actions de la personne candidate placent le bien-être humain au centre de ses préoccupations. | 15 points |
| **4 - Initiative et créativité**   * *De quelle façon la personne a-t-elle fait preuve d’initiative et de créativité dans son milieu, dans sa carrière.* | * Les différentes situations où la personne candidate a dû faire preuve de créativité au cours de sa carrière sont expliquées. La complexité de ces situations est également démontrée. * Les solutions novatrices apportées par la personne candidate au cours de sa carrière sont décrites. | 15 points |
| **5 - Réalisations particulières sur une période prolongée.**   * *Décrire la ou les réalisations particulières que la personne a menées sur une longue période, et la portée des actions posées par la personne à travers ces réalisations.* | * La ou les réalisations menées à long terme sont bien décrites et pertinentes. * La complexité de ces réalisations et la nécessité d’assurer une continuité dans le temps sont expliquées. * L’apport de la personne candidate dans le développement et la mise en œuvre de la réalisation est clairement exposé. * La portée des actions posées par la personne candidate à travers ces réalisations est expliquée. Ces actions visent l’amélioration de la qualité des soins et du bien-être de la population ainsi que le développement et l’amélioration des services offerts à la population. | 25 points |
| **6 - Retombées des réalisations dans la communauté.**   * *Quelles sont les réalisations qui ont amené une amélioration concrète des services de santé et des services sociaux, et quelles sont leurs retombées? Illustrer les retombées par des exemples concrets.* | * Les réalisations nommées et leurs retombées sont pertinentes. * Les réalisations ont apporté des améliorations tangibles des services de santé et des services sociaux, et ont eu un impact réel sur le bien-être de la population.   + En cohérence avec Dr. Persillier-Lachapelle, les réalisations de la personne candidate ont eu un impact social et communautaire réel et important. * Des données concrètes et observables démontrent un écart réel entre la situation initiale et la situation suivant l’implantation des réalisations. | 25 points |
| **Trois lettres officielles appuyant la candidature**   * *Les lettres doivent avoir des signataires de divers milieux. Chaque lettre doit démontrer le rayonnement de la personne candidate et préciser en quoi la personne mérite ce prix. L’information fournie doit aller au-delà de ce qui est déjà inscrit dans le curriculum vitae; elle doit témoigner de la qualité du travail accompli.* | * Trois lettres d’appui sont présentées. * Les lettres proviennent de collaborateurs de milieux différents, démontrant le rayonnement de la personne candidate à différents niveaux (local, régional, provincial ou international). * Les lettres apportent des informations pertinentes sur la crédibilité de la candidature et la qualité du travail accompli.   *(5 points maximum par lettre respectant ces critères)* | 15 points |
| **Appréciation globale des membres du jury**   * *L’impression générale de l’évaluateur sur la présentation de la candidature et sur la carrière de la personne candidate.* |  | 25 points |